

**Conseil Municipal de Montjoux**  
**Extrait du compte-rendu de la séance du 4 mars 2019**

**Point sur le budget annexe eau et assainissement :**

• **Amortissements :**

Discussion sur les amortissements obligatoires des travaux effectués et financés par le budget de l'eau : est-il opportun de réellement stocker les crédits (excédent d'investissement) destinés à l'amortissement ou bien est-il préférable de les utiliser, quitte à emprunter quand cela sera nécessaire ?

• **Gestion des 4 stations d'épuration, plusieurs possibilités sont envisagées :**

- **1/ Externalisation de l'entretien complet des 4 stations :**

- **Soit pour une année test (2020)** qui nous apporterait des chiffres précis avec un éventuel retour à la gestion actuelle par les agents municipaux, et une augmentation du quota horaire  
Prendre contact avec le SATESE, SUEZ (qui gère l'entretien des stations de Montélimar Agglo), le SIEA, les entreprises locales, pour l'élaboration de devis de prestation d'entretien.
- **Soit un transfert anticipé** de la compétence assainissement collectif au SIEA.

- **2/ Maintien d'une gestion communale des 4 stations :**

- **Avec le personnel existant :** Une rencontre peut être envisagée avec les agents pour connaître leur position (souhait de faire plus d'heures, désir d'abandonner l'entretien des stations, etc...). Le cahier de liaison avec les agents mis en place à l'automne peut servir de base. Faut-il prévoir une formation pour les agents ?
- **Avec du personnel supplémentaire :** Embauche d'un troisième agent, qui ne ferait dans un premier temps que l'entretien des stations, avec un nombre d'heures hebdomadaires faible obligatoirement le jeudi ou vendredi matin, afin d'alléger la tâche de l'agent qui partira prochainement à la retraite. Le recrutement dans ces conditions serait sans doute difficile.

Après discussion le Conseil Municipal souhaiterait plutôt s'orienter vers un contrat de prestation de service d'environ quatre heures hebdomadaires avec une entreprise locale ou un auto-entrepreneur payé à la tâche.

- **3/ Discussion sur le prix de l'eau :**

D'une part notre réseau d'adduction et de distribution d'eau potable vieillit et nécessite des réparations de plus en plus fréquentes, entraînant une dépense de fonctionnement de plus en plus conséquente.

D'autre part, le prix de l'eau n'a subi aucune augmentation depuis 5 ans.

Enfin, l'entretien des 4 stations d'épuration nécessite un investissement humain important.

Il apparaît donc absolument indispensable de ré-ajuster le prix de vente de l'eau potable et assainie.

**Débat :**

- L'augmentation du prix au mètre cube a un intérêt pédagogique sur la « valeur » et la « richesse » de l'eau à préserver.
- L'augmentation des charges fixes permet de faire contribuer davantage les propriétaires de résidences secondaires.

Un consensus se dégage pour une augmentation raisonnée aux deux niveaux, pour un accroissement du produit total attendu de l'ordre de 2500 € à 3000 € annuels.

**Espaces Publics :**

Monsieur le Maire fait le point sur l'avancement du dossier. L'ouverture des plis des offres de travaux a eu lieu le 11 février, des négociations sont en cours avec les entreprises.

**Informations / Questions Diverses :**

**1 / Serre de Turc :**

Monsieur le Maire explique les démarches en cours pour la coordination des travaux de réseaux (SDED, Orange, Entreprise RICHARD pour le réseau d'eau et le chemin).

La vente d'un terrain cadastré A1319, d'une superficie de 897 m<sup>2</sup> sera signée le 18 mars 2019, pour un montant de 62 790.00 €.

**2 / Compteurs Linky :**

Monsieur le Maire informe que les agents d'ENEDIS n'interviennent plus dans des réunions contradictoires, mais seulement lors des séances de Conseil Municipal.

Il est donc prévu :

- Une réunion publique le 28 mars à la salle polyvalente, Madame Coletta BOUILLON exposera ses arguments et recueillera les doléances qui seront adressées à ENEDIS.
- Une réunion extraordinaire du Conseil Municipal le 15 avril, avec la participation d'ENEDIS qui apportera des réponses.

### **3 / Centrales Villageoises de la Lance :**

L'assemblée générale aura lieu le 7 mars 2019 à Montjoux. La commune, propriétaire d'une part du capital de la SAS y sera représentée par M Gilles FLORIS.

L'emprunt a été accepté par la banque, les travaux sur 18 toitures vont débiter en juin.

### **4/ Littérature :**

- Sortie d'un livre « les émeutiers de Montjabron et 7 autres récits » dont un se déroule à Montjoux
- Don à la commune par la famille BADEL d'un exemplaire de l'ouvrage « un gamin sous la neige » écrit en 1958 par Pierre et Fernande BADEL, résidant à Montjoux à l'époque.

Séance levée à 22heures 00.